

Séance du 08 avril 2019

L'an deux mille dix neuf le huit avril, le Conseil Municipal de Louhossoa, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Jean Pierre HARRIET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	11	10
		Pour : 10
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, LARRALDE Ximun, OSPITAL Marie Dominique, ROUX Laurent, SAINT-PIERRE Marie Claire, SAPPARART Bertrand, MONGABURE Bernadette

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
28 mars 2019

Etai(en)t excusé(s) :

OLHAGARAY Michel, IRIART-BONNECAZE Carole, JAUREGUIBERRY Jean Louis, LARRONDE Irène,

Date d'affichage
09 avril 2019

20190031

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

09 avril 2019

A été nommé(e) secrétaire de séance : ALZURI Isabelle

et publication du

09 avril 2019

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018

expose aux membres que le compte de gestion est établi par à la clôture de l'exercice.

le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

',
,
Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2018 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LOUHOSSOA

Le Maire Jean Pierre HARRIET



21200 - LOUHOSSOA -

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

LOUSTALOT Dominique (1005712826-0), Administrateur des Finances Publiques Adjoint
Le comptable sousigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

le service de LOUHOSSOA - pendant l'année 2018 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.
PERRZ Anne-Marie (1011164820-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale.

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 14/03/2019 par l'organe délibérant.

Exercice 2018

A DDFIP DES PYRENES-ATLANTIQUES, le 14/03/2019

A CAMBO-LES-BAINS, le 14/03/2019

A, le

A Louhossa, le 14/03/2019



20190031

Séance du 08 avril 2019

L'an deux mille dix neuf le huit avril, le Conseil Municipal de Louhossoa, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Jean Pierre HARRIET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	11	10
		Pour : 10
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, LARRALDE Ximun, LARRONDE Irène, OSPITAL Marie Dominique, ROUX Laurent, SAINT-PIERRE Marie Claire, SAPPARART Bertrand, MONGABURE Bernadette

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

20190031

Date de la convocation
28 mars 2019

Etai(en)t excusé(s) :

OLHAGARAY Michel, IRIART-BONNECAZE Carole, JAUREGUIBERRY Jean Louis, LARRONDE Irène,

Date d'affichage
09 avril 2019

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 09 avril 2019 A été nommé(e) **secrétaire de séance** : ALZURI Isabelle

09 avril 2019

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
--

et publication du

09 avril 2019

vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	904 597,00
	Réalisé :	471 035,82
	Reste à réaliser :	408 727,00
Recettes	Prévu :	904 597,00
	Réalisé :	599 814,97
	Reste à réaliser :	125 023,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	634 412,00
	Réalisé :	383 811,37
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	634 412,00
	Réalisé :	643 445,78
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	128 779,15
Fonctionnement :	259 634,41
Résultat global :	388 413,56

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LOUHOSSOA

Le Maire Jean Pierre HARRIET



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents: 11
Nombre de suffrages exprimés : 10
VOTES - Pour : 10
Contre :
Abstentions :

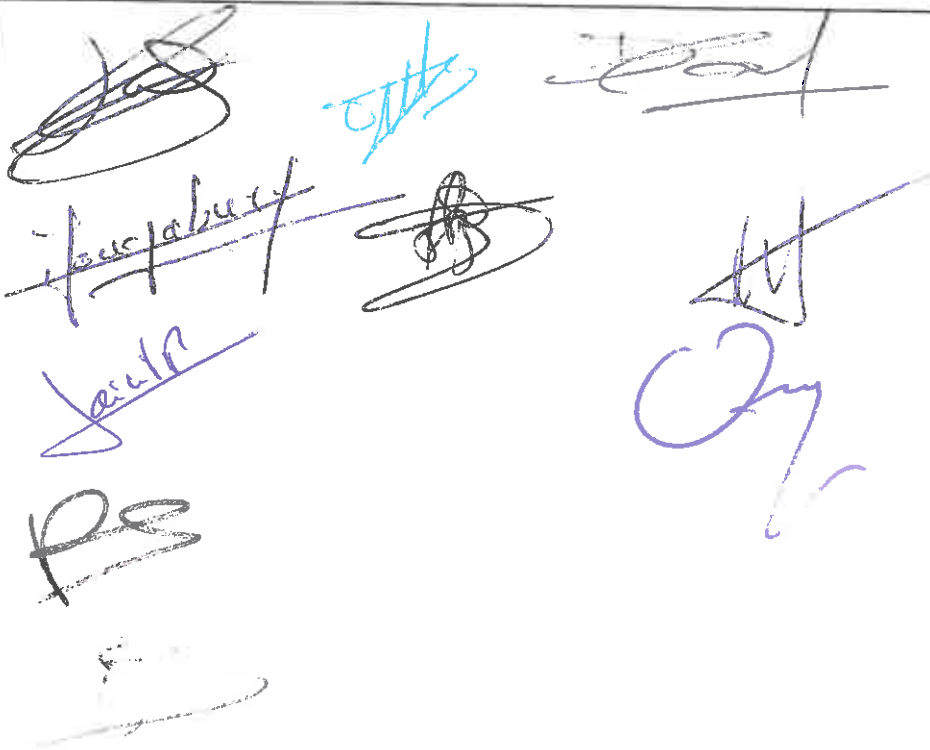
Date de convocation : 28/03/2019

Présenté par le Maire ,
A LOUHOSSOA, le 08/04/2019

le Maire ,

Délibéré par le conseil municipal en session Ordinaire
A LOUHOSSOA, le 08/04/2019

Les membres du Conseil Municipal,



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le
09/04/2019, et de la publication le 09/04/2019

A LOUHOSSOA, le 09/04/2019

Séance du 08 avril 2019

L'an deux mille dix huit, le huit avril le Conseil Municipal de Louhossoa, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Jean Pierre HARRIET

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, LARRALDE Ximun, , OSPITAL Marie Dominique, ROUX Laurent, SAINT-PIERRE Marie Claire, SAPPARART Bertrand, MONGABURE Bernadette

Procurator(s) :

Etai(en)t absent(s) :

20190031

Date de la convocation
28 mars 2019

Etai(en)t excusé(s) :

OLHAGARAY Michel, IRIART-BONNECAZE Carole, JAUREGUIBERRY Jean Louis, LARRONDE Irène

Date d'affichage
09 avril 2019

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** ALZURI Isabelle

09 avril 2019

AFFECTATION DES RESULTATS 2018

et publication du

09 avril 2019

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jean Pierre HARRIET, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, le 09/04/2019

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	165 140,53
- un excédent reporté de :	94 493,88
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	259 634,41
- un excédent d'investissement de :	128 779,15
- un déficit des restes à réaliser de :	283 704,00
Soit un besoin de financement de :	154 924,85

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	259 634,41
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	154 924,85
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	104 709,56
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	128 779,15

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LOUHOSSOA

Le Maire Jean Pierre HARRIET

